

COMMUNIQUE DE PRESSE

PLAN CANICULE POUR L'ÉTÉ 2012

Comme chaque année depuis 2004, la veille saisonnière du plan Canicule a été activée le 1^{er} juin dans le Gers.

Le plan national canicule présente quatre niveaux d'alerte :

- *la veille saisonnière – niveau 1 ;*
- *la pré-alerte – niveau 2 ;*
- *l'alerte – niveau 3 ;*
- *la mobilisation maximale – niveau 4.*

Le niveau 2 est déclenché dès qu'une vague de chaleur survient, se traduisant par des températures, durant 3 jours consécutifs, de 20° minimum la nuit, et de 36° maximum le jour.

Ce plan a pour objectifs de :

- assurer la meilleure protection possible des personnes à risque hébergées en institutions
- faciliter le repérage des personnes à risque isolées, sans abri ou en situation précaire
- mobiliser rapidement les services concernés dès que les indicateurs biométéorologiques annoncent une vague de chaleur
- adapter les conditions de travail des personnes particulièrement exposées aux risques de fortes chaleurs

DANS CES CONDITIONS, AYEZ LE BON COMPORTEMENT :

- **Buvez de l'eau** fréquemment et abondamment
- **Évitez** de sortir aux heures les plus chaudes et de pratiquer une activité physique
- **Fermez** fenêtres et volets la journée, ouvrez les le soir et la nuit s'il fait plus frais
- **Rafrâchissez vous** et mouillez vous le corps plusieurs fois par jour
- **Passez** si possible 2 à 3 heures par jour dans un endroit frais
- **Aidez** les personnes les plus fragiles et **inscrivez-les** sur le registre nominatif de surveillance tenu par votre mairie

La plate-forme téléphonique nationale d'informations et de recommandations « Canicule info service » est accessible au **0 800 06 66 66** (appel gratuit depuis un poste fixe).

Pour toute information complémentaire, www.sante.gouv.fr.